

Auch, le 20 mai 2020



Gers
académie
Toulouse
éducation
nationale

**Madame, Monsieur,
Parents des élèves du LGT Pardailhan**

Dossier suivi par :

Sylvie BAYLAC
Proviseur-Adjoint
LGT Pardailhan

Edith GUIDOLIN
Secrétariat

Téléphone
05 62 61 42 50
Fax
05 62 61 42 51
Mél.

0320002D@ac-toulouse.fr

Actualité du lycée sur
Twitter : @LyceePardailhan
et Facebook

<http://pardailhan.entmip.fr>



chemin de Baron
BP 20376
32006 Auch Cedex



Objet : informations fin d'année scolaire 2019-2020

Madame, Monsieur,

Dans l'attente de décisions gouvernementales sur la réouverture des lycées nous tenons à vous préciser quelques points sur le déroulement de cette fin d'année scolaire :

⇒ NIVEAU SECONDE :

► **Retour des documents d'orientation** par les familles avant le vendredi 22 mai.
Documents indispensables pour les conseils d'orientation.

► **Conseils d'orientation de 2de** : du 3 au 5 juin 2020. Ces conseils se dérouleront au lycée dans le respect des règles liées à la pandémie.

► Procédure de réinscription des élèves futurs premières :

Les dossiers de réinscription sont transmis par voie postale aux familles.

Après le conseil de classe, en fonction des décisions prises, le retour du dossier de réinscription peut se faire par voie postale ou dépôt dans la boîte aux lettres de l'établissement.

La date butoir de retour du dossier d'inscription dépend de l'orientation souhaitée :

- orientation 1ère générale : dernier délai retour **au plus tard le 17 juin 2020**.

- Orientation voie professionnelle ou technologique :

- Notification d'affectation le 30 juin ;

- dernier délai retour dossier d'inscription : en fonction des indications données par l'établissement concerné. (Pour la 1STMG au LGT Pardailhan : dernier délai 8/07).

► **Restitution des manuels scolaires** (Région) : en attente du planning

⇒ NIVEAU PREMIERE :

► **Conseils de classe** : du 3 au 8 juin 2020. Ces conseils se dérouleront au lycée dans le respect des règles liées à la pandémie.

► Réinscription des élèves futurs terminales :

Les dossiers de réinscription sont transmis par voie postale aux familles fin mai.

Retour des dossiers par voie postale ou dépôt dans la boîte aux lettres de l'établissement **pour le 19 juin au plus tard**.



2/2

Cas particuliers des réorientations vers une voie professionnelle ou technologique :
résultat d'affectation AFFELNET le 30 juin.

► **Epreuves orales de français** : du 26 juin au 3 juillet 2020.

Centre d'examen épreuve orale : Voie générale : Au LGT Pardailhan

Voie technologique : au LPO du Garros

► **Le livret scolaire** : il est composé d'éléments reflétant la scolarité de l'élève sur l'année de première. Il sera utilisé pour les délibérations du BAC.

En fonction des directives de la direction des examens nous vous communiquerons la procédure et la période pour le consulter.

Il sera accessible via la plateforme « téléservices » avec les codes ATEN que vous utilisez déjà par exemple pour le paiement en ligne des factures de self.

► **Restitution des manuels scolaires** (Région) : en attente du planning

⇒ **NIVEAU TERMINALE** :

► **Conseils de classe** : du 3 au 4 juin 2020. Ces conseils se dérouleront au lycée dans le respect des règles liées à la pandémie.

► **PARCOURSUP** : phase principale du 19 mai au 17 juillet.

Phase complémentaire à partir du 16 juin.

Les professeurs principaux mais également Mme Garcia, PsyEN pourront accompagner nos élèves de terminale tout au long de cette procédure.

A partir du 8 juillet, accompagnement des « sans solution » par la CAES.

► **Le livret scolaire** : il est composé d'éléments reflétant la scolarité de l'élève sur le cycle terminal et il comporte également l'avis du conseil de classe pour l'examen. Il sera utilisé pour les délibérations du BAC.

En fonction des directives de la direction des examens nous vous communiquerons la procédure et la période pour le consulter.

Il sera accessible via la plateforme « téléservices » avec les codes ATEN que vous utilisez déjà par exemple pour le paiement en ligne des factures de self.

► **Restitution des manuels scolaires** (Région) : en attente du planning

Pour le Chef d'établissement et par
délégation,



S. BAYLAC, Proviseur adjoint